



aide pour contestation amende

Par **maroso**, le **26/03/2019** à **10:51**

bonjour

je me permet de vous contacter car mon petit beau frere s'est fait verbaliser pour des faits qui me semble contestable:

je m'explique il etait entrain de mettre de l'essence dans une station quand une voiture de gendarmerie est venu a sa rencontre , on appoelé une autre patrouille pour apporter des test d'alcoolemie et de stupefiant. tt etait négatif mais ils lui ont dressé un proces verbal pour exces de vitesse en rentrant dans la station (apparemment 30 au lieu de 25 km/h 90 euros ainsi que musique trop forte 68 euros .

Je voulais donc avoir votre avis si il etait possible de contester et les textes de lois;

je vous remercie par avance de votre aide

cordialement